

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Le ou les points de contacts susmentionné(s).

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Acquisition de colonnes d'apport volontaire aériennes pour les flux OMR et tri

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

- 119 avenue Dom Vayssette – 81600 GAILLAC

- boulevard Ravari (déchèterie) - 81300 GRAULHET

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 34928480-6 Conteneurs et poubelles de déchets

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

La quantité minimum de commandes pour la durée de l'accord cadre est de 120. La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord cadre est de 320.

L'acheteur exige le chiffrage de variantes mais les variantes proposées par l'opérateur économique ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'exécution pondéré à 10 sur 100 points.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Fiche technique pour les produits proposés pondéré à 40 sur 50 points.
 - 3.2. Sous-critère Modalité de prise en compte de l'environnement pondéré à 10 sur 50 points

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 22-26-AOF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/08/2022

Date limite de réception des offres : 26/09/2022 à 17 :00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée. La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 Tél: 05.62.73.57.57 Fax : 05.62.73.57.40 Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr